

## **Séance d'information sur les indications géographiques**

**Genève, 28 mars 2017**

### INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS

*Document établi par le Secrétariat*

BRIAN BECKHAM



M. Beckham est chef de la Section du règlement des litiges relatifs à l'Internet rattachée au Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il a été nommé à ce poste en avril 2014.

M. Beckham a dirigé une équipe chargée de la coordination des politiques et procédures en matière d'objection pour atteinte aux droits avec l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN). Il a également été directement impliqué dans les propositions faites par l'OMPI à l'ICANN relatives aux mécanismes de protection des droits relatifs aux marques, notamment en ce qui concerne le mécanisme de notification et de suspension et la procédure de règlement des litiges postérieure à l'attribution pour les nouveaux gTLD à l'égard desquels les administrateurs de services d'enregistrement ne font pas preuve d'un comportement responsable. Il a également dirigé une équipe de l'OMPI qui a présenté avec succès une proposition au Conseil d'administration de l'ICANN tendant à créer un mécanisme entièrement électronique pour le dépôt des mémoires dans les litiges relatifs aux noms de domaine.

De nationalité américaine, M. Beckham est titulaire de diplômes de droit de la John Marshall Law School à Chicago (Illinois). Avant d'entrer au service de l'OMPI, il a été directeur juridique chez Valideus, société de conseil spécialisée dans les noms de domaine et les nouveaux gTLD et, avant cela, il a travaillé dans le secteur privé dans la région de Washington, pour un cabinet juridique chargé de représenter des clients dans des affaires relatives aux marques, aux télécommunications et aux activités à but non lucratif.

GIORGIO BOCEDI



M. Bocedi est associé principal chez GB Avvocati, cabinet juridique spécialisé dans le droit de la propriété intellectuelle en Italie, en particulier dans les indications géographiques et la législation alimentaire.

M. Bocedi a fondé le cabinet GB Avvocati en 2006 à Reggio Emilia (Italie) après avoir travaillé plusieurs années en Espagne dans des cabinets juridiques spécialisés dans le droit de la propriété intellectuelle. Avant cela, M. Bocedi a obtenu une maîtrise de droit de la propriété intellectuelle dans la société de l'information à l'Université d'Alicante (Espagne).

Au début de sa carrière, M. Bocedi a traité un certain nombre d'affaires portant à la fois sur la reconnaissance de la protection des indications géographiques, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, et sur l'application des droits sur les indications géographiques, notamment par l'intermédiaire des règlements de l'Union européenne concernant les indications géographiques et de l'Arrangement de Lisbonne.

Il est conseiller juridique pour des indications géographiques de renommée mondiale. À ce titre, il est souvent appelé à donner son avis en tant que consultant externe dans le cadre de programmes européens ou internationaux relatifs aux indications géographiques et à participer en tant que conférencier à des conférences internationales. M. Bocedi est l'auteur de plusieurs publications sur les indications géographiques.

#### MARK CARVELL



M. Carvell est conseiller principal en matière de politiques dans le domaine de la gouvernance d'Internet auprès du Département de la culture, des médias et du sport (DCMS), c'est-à-dire le Ministère britannique responsable des politiques dans les domaines des techniques de l'information et de la communication et de la cybersécurité.

M. Carvell représente le Royaume-Uni et ses territoires d'outre-mer au sein du Comité consultatif gouvernemental (GAC) de l'ICANN. Récemment, il a été nommé vice-président du GAC, avec effet à compter du mois de mars 2017. Il représente également le GAC au sein du groupe de travail responsable du processus d'élaboration de politiques chargé d'examiner les mécanismes de protection des droits pour l'ensemble des gTLD.

M. Carvell est également chargé de coordonner l'aide fournie par le Gouvernement du Royaume-Uni dans le cadre du Forum de la gouvernance de l'Internet, espace de dialogue multipartite mis sur pied à l'initiative des Nations Unies, et est membre du comité directeur du Forum de la gouvernance de l'Internet du Royaume-Uni (UK IGF). Il représente le Royaume-Uni au sein du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) du Conseil de l'Europe et est également conseiller en matière de politiques de gouvernance de l'Internet auprès de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO).

En 1980, après avoir obtenu son diplôme à la University of London, M. Carvell est entré au service du Ministère britannique du commerce et de l'industrie où il a travaillé dans le domaine des affaires commerciales. En 1985, il a été transféré à l'OfTel, organe indépendant chargé de la réglementation des télécommunications (remplacé par l'Ofcom), en tant que secrétaire particulier du responsable d'OfTel, Sir Bryan Carsberg, directeur général des télécommunications. En 1988, il est retourné au Ministère du commerce et de l'industrie en tant que secrétaire particulier de M. Eric Forth, membre du parlement et ministre du commerce et de l'industrie, où il était responsable des questions relatives à la consommation et aux politiques en matière de télécommunications. De 1990 à 1994, il a travaillé pour le Gouvernement britannique dans la promotion du commerce et des investissements. En 1994, il a déménagé à Fukuoka (Japon), où il a enseigné l'anglais au sein de plusieurs entreprises, dont Fujitsu et Toshiba. En 1998, il est rentré au Royaume-Uni afin de reprendre sa carrière de conseiller en matière de politiques dans le domaine des techniques de l'information et de la communication.

#### AMY COTTON

Mme Cotton est conseillère principale au Bureau de la politique et des affaires internationales (OPIA) de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), où elle dirige une équipe chargée des questions de politique nationale et d'affaires internationales en rapport avec les marques. Mme Cotton et son équipe s'occupent également de la mise en

œuvre à l'échelle nationale des obligations découlant des traités internationaux relatifs aux marques et de fournir une assistance technique aux gouvernements étrangers qui souhaitent développer ou améliorer leurs systèmes de protection des marques et des indications géographiques.

Mme Cotton est spécialisée dans le domaine des indications géographiques, des marques notoirement connues et des noms de domaine. Elle est responsable de la délégation des États-Unis d'Amérique auprès du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) et du Groupe de travail du système de Madrid de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Elle a été conseillère principale en matière de propriété intellectuelle du représentant des États-Unis d'Amérique pour les questions commerciales internationales à l'OMC dans l'affaire concernant le règlement (CEE) n° 2081/92 relatif à la protection des indications géographiques.

Mme Cotton a également été membre de l'équipe gouvernementale chargée de négocier l'accord bilatéral sur le vin entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique et continue d'officier en tant que conseillère auprès des organismes gouvernementaux pour les questions relatives aux indications géographiques. Avant d'entrer au service du Bureau de la politique et des affaires internationales (OPIA) en 2001, Mme Cotton Amy était examinatrice de marques à l'USPTO. Elle a également travaillé dans le secteur privé en tant que conseillère en matière d'affaires étrangères auprès de l'Association américaine du droit de la propriété intellectuelle (AIPLA).

#### GAIL EVANS



Mme Evans est chargée d'enseignement en droit du commerce international et de la propriété intellectuelle au Centre for Commercial Law Studies, Queen Mary, University of London et professeur invité à la University of Washington School of Law (2008). Avant cela, elle a occupé des postes académiques en Australie et aux États-Unis d'Amérique. Pendant l'été 2006, elle a enseigné le droit international de la propriété intellectuelle en tant que membre de la faculté au Duke-Geneva Institute in Transnational Law (2006). En mars 2008, Mme Evans a été choisie par les étudiants de la Queen Mary University of London pour recevoir le prix d'excellence en enseignement Drapers. En outre, elle participe également à des activités de conseil et de renforcement des capacités, notamment en tant que membre de l'équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).

Mme Evans s'intéresse tout particulièrement à l'incidence de la mondialisation sur le droit commercial international et la propriété intellectuelle. On trouvera ci-après une liste de ses publications les plus récentes : "The Protection of Geographical Indications after Doha: Quo Vadis?", *in Journal of International Economic Law* (2006); "Substantive Trademark Law Harmonization by Means of the WTO Appellate Body and the European Court of Justice: The Case of Trade Name Protection" *in Journal of World Trade* (2007); et "Strategic Patent Licensing for Public Research Organizations: Deploying Restriction and Reservation Clauses to Promote Medical R&D in Developing Countries" *in American Journal of Law & Medicine* (2008).

FRANCIS FAY



M. Fay est chef de l'unité chargée des indications géographiques à la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Il a une grande expérience internationale dans le domaine du commerce agricole et des indications géographiques, du fait qu'il a dirigé la section chargée des relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et mené les négociations relatives aux éléments agricoles dans le cadre des accords de partenariat économique. M. Fay a également une grande expérience dans le domaine des politiques en matière d'indications géographiques, des normes agricoles et des schémas de valorisation, du fait qu'il a piloté la réforme des systèmes et normes de l'Union européenne en matière de qualité des produits, d'agriculture biologique, de certification et d'étiquetage. Avant cela, M. Fay a été chargé des négociations commerciales avec le Canada et les États-Unis d'Amérique, notamment en ce qui concerne le commerce des vins et spiritueux. Il a étudié le droit au Trinity College, à Dublin (Irlande).

HEATHER ANN FORREST



Mme Forrest est professeur agrégé de droit à la University of Tasmania et professeur adjoint de droit à la Murdoch University, toutes deux situées en Australie. Avant d'occuper son poste actuel, Mme Forrest a été membre de la nouvelle faculté de droit de l'Australian Catholic University, où elle occupait le poste de vice-doyen de la faculté de droit (apprentissage et enseignement).

Mme Forrest a débuté sa carrière académique en 2007, après avoir pratiqué le droit pendant 6 ans au sein du bureau londonien du cabinet juridique Kilpatrick Stockton LLP (désormais dénommé Kilpatrick Townsend & Stockton LLP). Ses activités portaient principalement sur le transfert de droits de propriété intellectuelle dans le cadre des transactions d'entreprise, la gestion stratégique des portefeuilles de marques et de noms de domaine et la gestion de l'image de marque dans l'environnement numérique.

En 2008, Mme Forrest a commencé une thèse de doctorat à l'Institut de droit économique européen et international de l'Université de Berne (Suisse), sous la direction de M. Thomas Cottier. Sa thèse, intitulée "*Protection of Geographic Names in International Law and Domain Name System Policy*", a obtenu la plus haute distinction universitaire, *summa cum laude* (mention très bien), en 2012, et en 2014, elle a obtenu le Prix Walther Hug pour sa thèse de doctorat en droit.

Mme Forrest a le statut de résident permanent australien depuis 2007. De nationalité américaine, elle est titulaire de diplômes en droit du College of William and Mary à Williamsburg en Virginie, de la University of London (Queen Mary and Westfield College) et de l'Université de Berne.

#### SCOTT GERIEN



M. Gerien est associé du cabinet juridique de la Napa Valley Dickenson Peatman and Fogarty où il dirige le groupe sur la pratique en matière de propriété intellectuelle, et est également conseiller extérieur auprès de Napa Valley Vintners. M. Gerien travaille dans le domaine des marques, des indications géographiques, du droit d'auteur et de la concurrence déloyale depuis sa première affaire en 1996.

M. Gerien représente à la fois les producteurs et les associations professionnelles dans la protection des marques et des indications géographiques. En tant que conseiller extérieur de Napa Valley Vintners, M. Gerien a été chargé d'élaborer des stratégies pour assurer la protection et le respect de la région viticole de la Napa Valley au moyen des systèmes de protection des marques et des systèmes de protection des indications géographiques. M. Gerien est également conseiller aux États-Unis d'Amérique pour le Bureau national interprofessionnel du Cognac (Cognac) et l'Indian Agricultural and Processed Food Products Export Development Authority (Basmati).

M. Gerien siège au Conseil d'administration de l'Association internationale des juristes du droit de la vigne et du vin (AIDV). Il est l'un des principaux rédacteurs de la publication de l'Association internationale pour les marques (INTA) intitulée "Geographical Indications, Certification Marks and Collective Marks: An International Guide". Il a aussi présidé le Comité des indications géographiques de l'INTA et, à ce titre, participé à l'élaboration du modèle-cadre INTA pour l'établissement d'un registre multilatéral des indications géographiques pour les vins et spiritueux en vertu de l'article 23.4 de l'Accord sur les ADPIC. M. Gerien a écrit de nombreux articles et donné des conférences dans le monde entier sur les marques et les indications géographiques.

#### CHARLES GOEMAERE

M. Goemaere est directeur économique et juridique du Comité interprofessionnel du vin de Champagne à Épernay (France). Il a été nommé à ce poste en juillet 2012.

Avant d'entrer au Comité Champagne en 2003, M. Goemaere a travaillé en tant que juriste spécialisé en propriété intellectuelle chargé de la protection à l'échelle internationale de l'AOP Champagne.

M. Goemaere est titulaire d'un diplôme en droit des affaires de l'Université Panthéon-La Sorbonne, à Paris, ainsi que d'un diplôme en droit de la propriété intellectuelle de l'Université Aix-Marseille III. Avant d'entrer au Comité Champagne, il a travaillé en tant que juriste auprès du Bureau national interprofessionnel du Cognac (BNIC) et de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

MICHEL GONOMY



M. Gonomy est chef du Service formation et programmes et responsable du Programme des indications géographiques à l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) depuis le 30 mars 2015.

Le programme des indications géographiques est destiné à favoriser la mise en place, le développement et l'administration des indications géographiques dans les États membres de l'OAPI. À ce titre, M. Gonomy supervise les stratégies de valorisation des produits de terroir des États membres et leur reconnaissance en indication géographique. Il travaille également avec les partenaires techniques et financiers internationaux sur les projets d'appui à la mise en place des indications géographiques dans ces États.

Juriste de formation, M. Gonomy est titulaire depuis 2012 d'un master en droit de la propriété intellectuelle délivré dans le cadre d'un programme organisé conjointement par l'Académie de l'OAPI, l'Académie de l'OMPI et l'Université de Yaoundé 2/Soa. Il prépare actuellement une thèse de doctorat à l'Université de Poitiers.

Avant d'entrer au service de l'OAPI, M. Gonomy a travaillé en République de Guinée, en tant qu'enseignant-chercheur, à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Conakry, puis en tant que Directeur juridique d'une banque commerciale de 2008 à 2015.

NICOLAS GUYOT YOUN



M. Guyot Youn est conseiller juridique à la Division du droit et des affaires internationales de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI). Il a été nommé à ce poste en décembre 2015.

M. Guyot Youn a d'abord travaillé au sein de la Division des marques de l'IPI, à partir de 2010, en tant qu'examinateur.

De nationalité suisse, M. Guyot Youn est titulaire d'un diplôme de droit de l'Université de Genève, d'un diplôme de droit et d'économie de l'Université de St-Gall et d'un diplôme de biologie de l'Université de Lausanne. M. Guyot Youn est inscrit au barreau de Genève et a exercé le métier d'avocat pendant quatre ans au sein d'un cabinet spécialisé en droit commercial à Genève.



REASEY LAO



M. Lao est directeur adjoint du Département des droits de propriété intellectuelle du Ministère du commerce du Cambodge. Il a été nommé à ce poste en août 2014.

Au sein du Ministère du commerce, qu'il a intégré en 2005, M. Lao a d'abord travaillé au Département des droits de propriété intellectuelle et a été nommé chef adjoint de la Division de la coopération internationale et des affaires juridiques en 2008, puis chef de la Division des indications géographiques et des secrets d'affaires en 2009. En 2014, il a été nommé directeur adjoint du Département des droits de propriété intellectuelle, où il est désormais responsable de la coopération internationale et des affaires juridiques, des indications géographiques, des secrets d'affaires et des actions de sensibilisation.

De nationalité cambodgienne, M. Lao est titulaire d'une maîtrise en gestion d'entreprise de la National Business Institution (NBI).

ESTEBAN RUBIO

M. Rubio est avocat principal auprès de la Fédération des producteurs de café de Colombie où il est chargé des questions de propriété intellectuelle depuis 2010. En août 2016, il a été nommé coordonnateur pour les questions de propriété intellectuelle.

Avant d'entrer au service de la fédération, M. Rubio a travaillé en Colombie au sein du cabinet Cavalier Abogados en tant que conseil en propriété intellectuelle pour des clients nationaux et internationaux. En tant que coordonnateur, M. Rubio s'occupe notamment de la stratégie de propriété intellectuelle en ce qui concerne la marque de café de Colombie Juan Valdez et les indications géographiques pour le café de Colombie.

De nationalité colombienne, M. Rubio est titulaire d'un diplôme de la Universidad del Rosario à Bogota et a également fait des études complémentaires dans le domaine du droit de la concurrence, de la protection des données personnelles et du droit d'auteur.

TATSUO TAKESHIGE



M. Takeshige a été nommé directeur du Bureau des politiques multilatérales en juin 2015. Avant d'occuper ce poste, il a travaillé en tant qu'examinateur des brevets dans le domaine de la chimie, notamment des matériaux inorganiques, en tant que juge administratif au sein du département de première instance et d'appel, en tant que vice-directeur auprès du Bureau de la



planification de la politique en matière d'examen et en tant que vice-directeur auprès de la Division des politiques, de la planification et de la recherche.

Il a intégré l'Office des brevets du Japon (JPO) en avril 1997, après avoir obtenu un baccalauréat en génie des matériaux inorganiques au Tokyo Institute of Technology (Japon). Il a également obtenu un baccalauréat en droit à la Hosei University (Japon) en 2003 et une maîtrise en droit (IP LL.M) à la University of Washington à Seattle (États-Unis d'Amérique) en 2008.

#### CRAIG THORN



M. Thorn est associé chez DTB Associates LLP à Washington et consultant pour le Consortium for Common Food Names. Il conseille les clients en ce qui concerne les accords commerciaux, les négociations commerciales, les dispositions réglementaires, les indications géographiques et le règlement des litiges.

Avant de fonder DTB Associates, M. Thorn a travaillé pendant 15 ans au Foreign Agricultural Service (FAS) du Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique. Il a dirigé la Section agriculture au Bureau du représentant des États-Unis d'Amérique pour les questions commerciales à Genève et, à ce titre, représenté les États-Unis d'Amérique auprès de l'OMC pour les questions relatives au commerce des produits agricoles dans le cadre des négociations du cycle d'Uruguay. Il a également été directeur de la Division Europe au Foreign Agricultural Service, vice-directeur de la Multilateral Trade Policy Affairs Division et attaché à la mission américaine auprès de l'Union européenne.

#### MASSIMO VITTORI



M. Vittori est directeur exécutif d'OrigIn, chargé de la planification stratégique et de la gestion globale de l'organisation.

M. Vittori a travaillé précédemment en tant que conseiller juridique au Centre du commerce international (CCI) (organisme d'assistance technique de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies) où il a été responsable de plusieurs projets dans le domaine de la propriété intellectuelle, de l'harmonisation du droit commercial, des contrats types pour les PME et des mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges commerciaux. M. Vittori a

également travaillé à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans l'amélioration du climat de l'investissement dans les pays en développement par la mise en place de réformes réglementaires.

Après une licence en relations internationales, M. Vittori a obtenu une maîtrise en droit international à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et une maîtrise (LL.M.) en propriété intellectuelle à l'Université de Turin.

M. Vittori présente régulièrement des séminaires sur les indications géographiques, les marques et les questions liées au commerce dans plusieurs universités européennes.

[Fin du document]